

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 23 JUIN 2025

MOBILITÉS

# LA NAVETTE ESTIVALE FAIT SON GRAND RETOUR

***À partir du 8 juillet prochain, Oléronais et visiteurs pourront bénéficier d'un service de transports en commun gratuit pour se déplacer sur l'île. La navette estivale de la communauté de communes de l'île d'Oléron, en limitant la circulation automobile, notamment vers les plages, préserve la qualité de vie des usagers et l'environnement.***

Depuis 15 ans, la Communauté de Communes propose, chaque été, un service de transport collectif entièrement gratuit en juillet et août. Ce dispositif est rendu possible grâce au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente-Maritime, du centre aquatique Iléo, ainsi que de plusieurs campings et hôtels oléronais engagés pour la préservation de l'environnement.

Les navettes desservent les cœurs de ville, les plages, mais aussi les campings et les hôtels qui participent financièrement au fonctionnement du service !

La navette estivale a pour objectif de réduire l'impact environnemental lié à l'usage massif de la voiture individuelle en été. En optant pour ce mode de transport, chacun contribue à diminuer la pollution sonore, les émissions de gaz à effet de serre ainsi que la dispersion de microparticules dans l'air et les océans.

Cette année, plusieurs ajustements sont apportés à la navette estivale afin d'en améliorer la praticité et la sécurité. La ligne rouge évolue avec un nouveau tracé, tout en maintenant la desserte des arrêts habituels. Le terminus « Cheray – Salle des fêtes » devient « Cheray – Les 4 Moulins », tandis que l'arrêt « Porte d'Ors » au Château d'Oléron est remplacé par « Porte de Dolus – Cité Bastion ».

Entièrement gratuit pour les usagers, le service sera en fonctionnement du 8 juillet au 26 août, tous les jours de la semaine. Les navettes estivales sont en correspondance avec les lignes de cars régionaux à l'arrêt « Gare routière » de Saint-Pierre-d'Oléron, permettant ainsi des correspondances vers La Rochelle, Rochefort et Surgères. Elles desservent également l'embarcadère de la liaison maritime Oléron – La Rochelle, à l'arrêt « Boyardville – Parking du Chenal ».

Toutes les informations concernant les mobilités sont à retrouver sur le site de la Communauté de Communes [www.cdc-oleron.com](http://www.cdc-oleron.com), rubrique « **se déplacer** » et auprès des offices de tourisme.

**Justine CRETIN**

Chargée de communication digitale

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : **05 46 47 49 68**